



Appel d'offres pour le développement d'un programme de formations en intervention féministe

OBJET : Cet appel d'offres a pour objet la sélection de personnes expertes chargées d'accompagner Action ontarienne contre la violence faite aux femmes (Action ontarienne) dans la création d'un programme provincial de certification en intervention féministe pour les intervenantes du secteur de la violence basée sur le genre.

1. PRÉSENTATION D'ACTION ONTARIENNE

Action ontarienne est un organisme provincial féministe et francophone, qui vise la pleine égalité des femmes dans toutes leurs diversités, entre autres par le développement des services, la défense des droits, la sensibilisation, la concertation et l'offre de ressources.

Nos membres sont des maisons d'hébergement, des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS), des centres pour femmes et de programmes en violence, qui offrent des services en français aux femmes aux prises avec la violence partout dans la province.

Action ontarienne est entre autres chargée de renforcer les capacités de ses membres et leur permettre d'offrir des services de qualité à leurs usagères.

2. CONTEXTE DU PROJET

Afin de répondre aux besoins en matière de formation de ses organismes membres, Action ontarienne vise à concevoir et mettre en œuvre un programme de certification de base en intervention féministe intersectionnelle, spécifiquement adapté aux intervenantes francophones œuvrant dans le secteur de la violence basée sur le genre en Ontario. Ce programme aura comme objectifs de :

- Renforcer les compétences professionnelles des intervenantes à travers une formation approfondie sur l'intervention féministe intersectionnelle et améliorer l'accompagnement et le soutien des femmes aux prises avec la violence sexiste.

- Offrir un parcours de formation cohérent et structuré contribuant à l'uniformisation des pratiques dans le secteur
- Soutenir la pérennisation d'une expertise francophone en matière de violence basée sur le genre dans un contexte linguistique minoritaire.

À termes, ce programme sera offert deux fois par année à des cohortes d'intervenantes différentes. Le programme comprendra six grandes thématiques regroupant différents sous-thèmes. Chacune thématique sera abordée par les intervenantes de façon asynchrones (par le biais d'articles, formations en ligne notamment celle de l'Institut de formation en matière de violence faite aux femmes, ressources créées spécifiquement pour les besoins de ce programme, etc.) et de façon synchrone par le biais d'ateliers virtuels en direct permettant d'approfondir et de mettre en pratique les connaissances acquises. Le travail fait de façon individuelle en amont des ateliers en direct vise à acquérir les connaissances requises sur la thématique. Le but des ateliers en direct est ensuite de vérifier la compréhension du contenu appris et de le mettre en pratique par des exercices de réflexion, des études de cas ou des mises en situation.

Les six thématiques retenues sont :

- La réflexion critique, avec comme sous-thématiques : les biais, les déclencheurs, les limites et l'autosoin
- La mise en pratique de l'approche féministe, avec comme sous-thématiques : l'intersectionnalité, les déséquilibres de pouvoir, l'anti-oppression et l'anti-racisme, la reprise du pouvoir, la réduction des méfaits et les soins tenant compte des traumatismes
- La mise en pratique des techniques de soutien, avec comme sous-thématiques : l'écoute active, la validation, la reformulation et la clarification et le questionnement ouvert
- La gestion de crise avec comme sous-thématiques : la santé mentale, l'usage de substances et le désamorçage de crise
- Le soutien et la gestion administrative avec comme sous-thématiques : l'accueil d'une usagère, la tenue de dossier, la prise de note féministe, le plan d'intervention, le plan de sécurité, la fin du soutien et les références
- L'accompagnement avec comme sous-thématiques : la revendication des droits de la cliente, l'accompagnement non-oppressif, l'aide à l'enfance et la confidentialité

3. RÔLE DES SPÉCIALISTES EXTERNE

Les spécialistes externes auront comme mandat d'accompagner Action ontarienne dans le développement du contenu d'une ou plusieurs thématiques. Le travail consistera à :

- Préparer et rassembler tout le matériel nécessaire pour l'apprentissage asynchrone (articles, formations en ligne, balados, vidéos, etc.) et au besoin créer des fiches d'accompagnement pour approfondir la théorie des thématiques.
- Préparer le contenu pour les ateliers en direct, notamment les exercices, cas pratiques, scénarios, activités, etc. permettant la mise en pratique des connaissances acquises lors de l'apprentissage asynchrone.

4. CONDITIONS DE LA SOUMISSION

Durée du mandat : de mi-novembre 2025 jusqu'à la fin janvier 2026

Les soumissions devront notamment contenir les informations suivantes :

- Une lettre de présentation indiquant clairement
 - Les compétences et l'intérêt de la ou des personnes présentant une soumission
 - Quelles thématiques la ou les personnes sont intéressées à développer
 - Un estimé de temps nécessaire pour le développement d'une thématique et un estimé des coûts associés
- Le CV de la ou des personnes impliquées

La ou les personnes retenues devront travailler de près avec l'équipe du bureau d'Action ontarienne et convenir d'une fréquence de rencontres régulières tout au long de ce mandat.

Attentes :

- **Tout le travail effectué sera la propriété d'Action ontarienne.** Les personnes choisies doivent donc accepter que le contenu développé puisse être utilisé par Action ontarienne pour une période indéterminée pour former les intervenantes de son réseau sans autre contrepartie financière que celle négociée à la conclusion de l'entente.
- Tout le travail doit être fait en français. Action ontarienne s'attend donc à ce que la ou les personnes engagées maîtrisent parfaitement le français oral et écrit.
- Action ontarienne travaille en Ontario. Action ontarienne s'attend donc à ce que la ou les personnes engagées connaissent la réalité des francophones en Ontario.
- Action ontarienne s'attend à ce que la ou les personnes engagées respectent les lignes directrices qui lui seront fournies lors de la première rencontre.
- Action ontarienne s'attend à ce que la ou les personnes engagées lisent la documentation remise par Action ontarienne.

5. ÉCHÉANCIERS

Les soumissions devront être adressées à Maïra Martin, Directrice générale, par courriel à maira@actionontarienne.ca

Date limite de réception des soumissions : Le 10 novembre 2025 à 17h

Pour toute question relative à cet appel d'offres, merci de contacter Maïra Martin, directrice générale, par courriel à maira@actionontarienne.ca

Action ontarienne se réserve le droit de relancer cet appel d'offres si aucune soumission n'est jugée satisfaisante.

Action ontarienne ne communiquera qu'avec les personnes retenues.